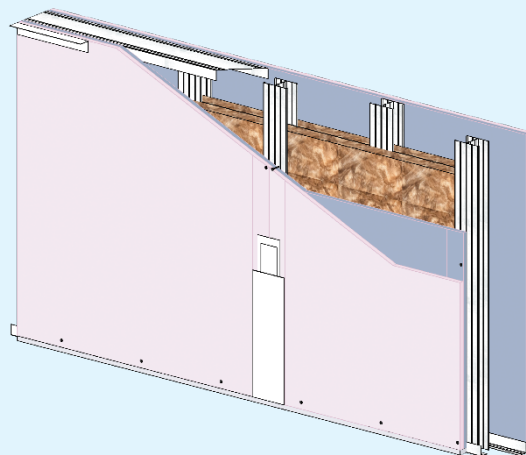


CLOISON SEPARATIVE KNAUF METAL ACOUSTIQUE 170/90 KNAUF KF 13 – KNAUF KA13 PHONIK



DESCRIPTION DU SYSTEME

Les cloisons séparatives KNAUF METAL ACOUSTIQUE 170/90 sont constituées par assemblage de deux plaques de plâtre KNAUF KF13 et KNAUF KA13 PHONIK par côté (plaques KF à l'extérieur), vissées sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 2 x KNAUF KF13 + 2 x KNAUF KA13 PHONIK
- Montants M90/35 simples ou doubles, entraxe 400mm ou 600mm (selon hauteur désirée)
- 2 cornières 30/50
- Un isolant à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® natura ou un isolant en laine minérale selon la performance feu et/ou acoustique
- Enduit Knauf Proplak Snow ou Proplak joint
- Bande à joint Knauf
- Vis TTPC 25 et 35 mm

DOMAINE D'EMPLOI

Les cloisons séparatives KNAUF METAL ACOUSTIQUE 170/90 KNAUF KF13-KA13 PHONIK sont principalement destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf et rénovation
- Locaux cas B
- Locaux intérieurs EA-EB

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

Justificatifs Feu :

- 170/90 + LM : Efectis 11-A-518 Ext.12/2 et Ext.15/3

Justificatifs Acoustique :

- 170/90 + LM : Simulation

Mise en œuvre conformément à :

- DTA 9/15-1004_V4 du 24.03.2023 valide jusqu'au 28.02.2030
- Avis technique 20/21487_V3-E1
- Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie.

CLOISON SEPARATIVE KNAUF METAL ACOUSTIQUE 170/90

KNAUF KF 13 – KNAUF KA13 PHONIK

Fiche Technique Système

KNAUF

Type de cloison	170/90
Type de plaque	KF 13-KA13 PHONIK
Épaisseur totale (Ec) [mm]	170
Vide interne (Vi) [mm]	120
Nombre x Épaisseur de plaques (Ep) [mm]	4 x 12,5
Profilé de départ	2 cornières 30/50

Type d'ossature	M90/35
Poids cloison max. sans LM * [kg/m²]	55,30

* **Max** = montants doubles entraxe réduit et parement indiqué dans "type de plaque"

Hauteur maximale (Hc) [m]	Entraxe (Dm) [mm]	
	Entraxe (Dm) [mm]	Hauteur maximale (Hc) [m]
Montants simples - [600	3,30
	400	3,65
Montants doubles -][600	3,95
	400	4,35

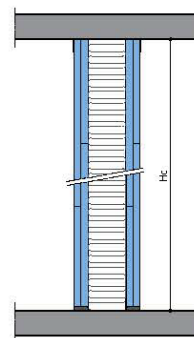
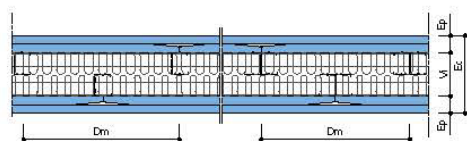
Résistance au feu	Épaisseur [mm]	
	Épaisseur [mm]	Résistance au feu
Sans laine	/	/
Avec laine minérale ou végétale	2 x 45	EI 90

Indice d'affaiblissement acoustique RA [dB]	Épaisseur [mm]	
	Épaisseur [mm]	Indice d'affaiblissement acoustique RA [dB]
Sans laine	/	/
Avec laine minérale	2 x 45	63
Avec laine végétale	2 x 45	62

Dispositions particulières de mise en oeuvre

Performance Feu : **Oui** : Consulter le PV de Résistance au feu

Performance Acoustique : **Non**



KNAUF

Zone d'Activités - Rue
Principale 68600
WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

W115.fr_CKMA13-FEU-PHONIK-22.fr_170-90
fr / 2024-11

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

CLOISON SEPARATIVE KNAUF METAL ACOUSTIQUE 170/90

KNAUF KF 13 – KNAUF KA13 PHONIK

Fiche Technique Système



Zone d'Activités - Rue
Principale 68600
WOLFGANTZEN
www.knauf.com

SUPPORT TECHNIQUE
Tél: 0 809 404068
STK@knauf.com

W115.fr_CKMA13-FEU-PHONIK-22.fr_170-90
fr / 2024-11

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.